

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 60 (1950-1951)
Heft: 6

Rubrik: Croix-Rouge de la Jeunesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CROIX-ROUGE de la JEUNESSE

Comment se crée un groupe de Croix-Rouge de la Jeunesse dans une classe d'école

Les maîtres et les maîtresses qui s'ingénient à intéresser leurs élèves à toutes sortes de problèmes sociaux d'actualité et qui cherchent à les sortir de leur égoïsme sont nombreux. Mais, ce que l'on entend souvent c'est: «Nous vivons trop en vase-clos, nous sommes trop seuls, la vie ne pénètre pas assez dans nos écoles.»

La Croix-Rouge de la Jeunesse répond à cet appel. Les différents départements de l'Instruction publique reconnaissent l'intérêt de son action et l'ont autorisée dans les classes d'écoles. Ainsi, lorsqu'un instituteur, par exemple, s'adresse à nous, nous lui proposons de venir dans sa classe et de nous entretenir en toute franchise avec ses élèves.

Il ne s'agit pas pour nous de faire un discours. Le ton de la conversation est de rigueur. Nous posons des questions. Nous demandons même des conseils. La classe devient un véritable forum de la jeunesse. Nous n'imposons rien de très précis pour commencer, laissant à l'imagination et à l'esprit d'initiative des enfants un champ absolument libre.

— «Pardon, Monsieur, pourquoi est-ce que la Croix-Rouge a besoin de sang?», «Pourquoi y-a-t-il des enfants réfugiés?», «Pourquoi la Croix-Rouge ne s'occupe pas de telle ou telle chose?», etc. Nous apportons des réponses à ces multiples «pourquoi» et nous créons ainsi dans les classes un certain intérêt pour les activités d'entraide en général et de la Croix-Rouge en particulier. Mais, lorsque les élèves commencent à se rendre compte qu'ils doivent agir, les questions changent: «Que pouvons-nous faire? Qui pouvons-nous aider? Comment nous rendre utile? Nous ne trouvons rien!» Chaque fois avec un léger sourire, nous leur répondons simplement: «C'est à vous de trouver et non pas à nous.»

L'effet de cette réponse est toujours curieux. Les idées arrivent comme par enchantement: «Nous pourrions aider tel couple de vieillards, tel enfant malade qu'il serait bon d'entourer, telle maison d'enfants qui a un urgent besoin de mouchoirs, etc.» Le maître, ou la maîtresse, est toujours heureux de voir ses élèves

prendre des initiatives; les élèves nomment des responsables et se constituent en équipe.

Loin de nuire au travail scolaire proprement dit, ce nouvel esprit lui est au contraire très favorable. Nous nous souvenons, à ce propos, d'un exemple caractéristique. Des élèves nous avaient écrit pour nous demander un renseignement. Cette lettre était bourrée de fautes de participes passés. Lors de notre visite à cette classe, nous n'avons pas pu nous empêcher de relever incidemment ce détail. La maîtresse nous a avoué que ses élèves avaient été très honteuses et que dès ce jour elles avaient fait un réel effort pour mieux connaître ces terribles règles des participes. Certains instituteurs relèvent assez souvent que de mauvais éléments se voient chargés de responsabilités par leurs camarades et que cela est du meilleur effet au point de vue scolaire.

En favorisant la création de ces groupes, notre Croix-Rouge nationale a voulu non seulement collaborer selon les moyens dont elle dispose à l'éducation sociale des jeunes, mais encore former de futurs membres habitués à «mettre la main à la pâte». Nous en manquons en effet terriblement. J. P.

Les enfants aident les enfants

A l'appel de la Croix-Rouge genevoise de la jeunesse un grand nombre de classes des écoles primaires ou secondaires de Genève ont souscrit des parrainages au cours de l'année scolaire écoulée. A côté des parrainages du secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse, deux catégories de parrainages propres à la Croix-Rouge de la jeunesse ont été créés, les uns en faveur d'enfants infirmes de Genève assistés par la section genevoise de «Pro Infirmis», les autres destinés à aider tels enfants ou telles œuvres désignés par les classes elles-mêmes. C'est ainsi que deux écoles permettent par leurs cotisations régulières à deux jeunes garçons français, lorrain et l'autre normand, tous deux de condition très modeste et qui ont été durement éprouvés par la guerre, de poursuivre leurs études dans leur pays. Une autre école s'intéresse, par le canal de la Croix-Rouge de la jeunesse, à une colonie de petits orphelins de guerre français de Chamoulin et l'aide régulièrement. 17 classes ont souscrit des parrainages en faveur d'autant d'enfants infirmes genevois.

La Croix-Rouge autrichienne de la Jeunesse au secours des victimes des avalanches

La Croix-Rouge autrichienne de la Jeunesse prend une part active à l'action entreprise en faveur des victimes des avalanches qui firent en janvier tant de victimes en Autriche. Elle a assumé, notamment, les frais d'hospitalisation et de convalescence des enfants blessés et recueilli de l'argent pour alimenter le fond de secours, ainsi que des approvisionnements.



Dessin de Noël Fontanet.